

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2025-2026



VIGI SANTÉ LTÉE

Services administratifs

197, rue Thornhill

Dollard-des-Ormeaux (Québec)

H9B 3H8

www.vigisante.com



À LA DOUCE MÉMOIRE DE Vincent Simonetta

1950 - 2026

Hommage à un grand bâtisseur et militant de la dignité et du respect des droits des aîné-es

Avec son départ, nous perdons un grand bâtisseur et un homme profondément humain. Pendant plus de 40 ans, il a consacré sa vie à faire grandir Vigi Santé, guidé par une conviction claire : offrir aux personnes âgées des milieux de vie sécuritaires, empreints de dignité, de respect et de chaleur humaine.

Né en 1950 à Mammola, en Italie, il a grandi dans une famille portée par des valeurs de service et de compassion. Fils d'Assunta Ieraci et du Dr Filippo Simonetta, fondateur de Vigi Santé, il en a poursuivi l'œuvre familiale avec engagement.

Arrivé au Québec en 1964, il prend la direction de Vigi Santé en 1979. Sous son leadership, l'organisation devient une référence en hébergement de longue durée, sans jamais perdre de vue l'essentiel : une approche profondément humaine, où chaque résident-e compte.

Son engagement envers le bien-être des personnes âgées hébergées allait toutefois bien au-delà de Vigi Santé et du Centre d'hébergement Du Boisé. Pendant plus de 40 ans, il a également porté la cause de l'hébergement privé conventionné avec soins et services, notamment à titre de membre, administrateur puis président de l'Association des établissements privés conventionnés.

Défenseur du droit à des milieux de vie de qualité, dignes des aîné-es qui nous ont tant donné, il a milité auprès des instances gouvernementales afin que l'hébergement de longue durée avec soins et ses particularités soit reconnu et financé à la hauteur des besoins d'une clientèle de plus en plus vulnérable.

Aujourd'hui, Vigi Santé regroupe 16 CHSLD privés conventionnés, 15 sous la bannière Vigi et le centre d'hébergement Du Boisé, accueillant plus de 1 500 résident-es et mobilisant plus de 2 000 employé-es, ainsi que de nombreux médecins et bénévoles. Une communauté unie par les valeurs qu'il a su transmettre.

Il avait à cœur d'assurer la continuité de cette mission qui lui était si chère. Son fils, David Simonetta, a pris le relais de l'œuvre familiale et assume la présidence de Vigi Santé avec engagement.

L'héritage de Vincent Simonetta continuera de vivre à travers celles et ceux qui, chaque jour, incarnent la mission de Vigi Santé : mettre l'humain au cœur de l'agir.

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	6
2. DÉCLARATION DE FIABILITÉ	7
3. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	7
MISSION.....	7
VALEURS	7
<i>L'humain au cœur de notre agir</i>	<i>7</i>
<i>L'approche centrée sur la personne.....</i>	<i>7</i>
<i>L'excellence.....</i>	<i>7</i>
<i>La communication</i>	<i>7</i>
<i>La mobilisation.....</i>	<i>8</i>
<i>La solidarité</i>	<i>8</i>
<i>La sécurité.....</i>	<i>8</i>
4. SURVOL DE L'ANNÉE 2025-2026.....	8
4.1 UNE VISION CLAIRE POUR DES MILIEUX DE VIE HUMAINS, DYNAMIQUES ET BIENVEILLANTS	8
4.2 CONTINUITÉ DES SERVICES ET INNOVATION À LA SUITE DES INONDATIONS.....	9
4.3 RETOUR EN FORCE DES ÉVÉNEMENTS PHARES DE VIGI SANTÉ.....	9
4.4 ÉLIMINATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE INDÉPENDANTE : UN TOURNANT MAJEUR POUR LA QUALITÉ DES SERVICES	10
5. MILIEUX DE VIE	11
5.1 TAUX D'OCCUPATION	11
5.2 RECRUTEMENT ET RÉTENTION DU PERSONNEL	11
5.3 AMÉLIORATION ET ENTRETIEN DES MILIEUX DE VIE	11
5.4 ACTIVITÉS PERSONNALISÉES	12
5.5 SOINS DE FIN DE VIE	12
5.6 GESTION DES RISQUES ET DE LA QUALITÉ	12
1. <i>Volume global des événements déclarés</i>	<i>13</i>
2. <i>Types d'événements indésirables</i>	<i>13</i>
3. <i>Analyse des chutes</i>	<i>13</i>
4. <i>Erreurs de médication</i>	<i>14</i>
5. <i>Événements graves (G, H, I).....</i>	<i>14</i>
5.7 PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ	14
5.8 BILANS DE SANTÉ : UNE VISION À 360° DE NOS MILIEUX DE VIE.....	14
5.9 APPORT DES BÉNÉVOLES AU MILIEU DE VIE	15
5.10 AGRÉMENT 2026.....	15
5.11 LE FRANÇAIS, LANGUE DE COMMUNICATION.....	15
6. NOS DIRECTIONS, SERVICES ET COMITÉS	16
6.1 DIRECTION GÉNÉRALE	16
6.2 DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DU DÉVELOPPEMENT ET DU SOUTIEN À LA PERFORMANCE DES PRATIQUES CLINIQUES.....	18
6.3 DIRECTION DE LA QUALITÉ, DE L'EXPÉRIENCE CLIENT ET DU MILIEU DE VIE.....	19
6.4 DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	20
6.5 DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES	20
6.6 DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	21
6.7 DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE	22
6.8 DIRECTION DES COMMUNICATIONS	22
7. COMITÉS ORGANISATIONNELS ET LOCAUX.....	23
7.1 COMITÉS ORGANISATIONNELS	23
7.1.1 <i>Conseil d'administration</i>	<i>23</i>
7.1.2 <i>Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP).....</i>	<i>23</i>
7.1.3 <i>Comité de vigilance et de qualité</i>	<i>24</i>
7.1.4 <i>Comité de gestion des risques.....</i>	<i>24</i>

7.1.5 Comité de gestion clinique	24
7.1.6 Comité des usagers	24
7.1.7 Comité de direction	25
7.1.8 Comité de gestion administrative	25
7.2 COMITÉS LOCAUX	25
7.2.1 Comité de gestion locale	25
7.2.2 Comité de soins.....	26
7.2.3 Comités de PAB	26
7.2.4 Comités de résidents.....	26
ANNEXE 1 LISTE DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE.....	27
ANNEXE 2 LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	28
ANNEXE 3 RÉPARTITION DES CHARGES BRUTES PAR PROGRAMME ET PAR CHSLD	29

1. MOT DU PRÉSIDENT



L'année 2025-2026 a été marquée par une consolidation importante de nos pratiques, une mobilisation renouvelée de nos équipes et une volonté constante d'améliorer la qualité des milieux de vie dans l'ensemble des installations Vigi Santé.

Dans un contexte où les besoins des résident·es demeurent complexes et où les pressions sur le réseau persistent, nos équipes ont fait preuve d'une résilience remarquable et d'un engagement profond envers la mission de l'organisation.

Les directions cliniques et administratives ont poursuivi la modernisation des processus, la stabilisation de la main-d'œuvre, l'amélioration de la qualité des soins et la transformation numérique. L'année a également été marquée par des efforts soutenus en gestion des risques, en prévention des incidents et accidents, ainsi que dans l'optimisation des pratiques professionnelles.

L'année 2025-2026 a également été marquée par la nomination de Mme Violetta Sikora à la direction générale de Vigi Santé. Mme Sikora incarne à la fois la continuité et l'élan nécessaire à l'avenir de notre établissement.

Par ailleurs, c'est avec une profonde émotion que nous soulignons le décès de M. Vincent Simonetta, président et grand bâtisseur de Vigi Santé pendant plus de 40 ans. Visionnaire, profondément humain et animé par une volonté constante d'offrir aux personnes âgées des milieux de vie empreints de dignité, de respect et de qualité, il a façonné une organisation dont les valeurs continuent d'inspirer chacune de nos actions.

Bien que son départ laisse un immense vide, son héritage demeure bien vivant. Sa vision, ses principes et son profond attachement aux résident·es continuent de guider nos réflexions, nos décisions et notre façon d'être auprès des personnes qui nous sont confiées. Les fondations qu'il a bâties sont solidement ancrées dans notre culture organisationnelle et dans le cœur de celles et ceux qui poursuivent son œuvre.

En regardant vers l'avenir, nous le faisons avec la conviction que le plus bel hommage que nous puissions lui rendre est de poursuivre le chemin qu'il a tracé. Fidèles à sa vision, nous continuerons d'agir avec la même exigence, la même bienveillance et la même détermination afin que Vigi Santé demeure, aujourd'hui comme demain, un milieu de vie où chaque personne est accueillie avec respect, compassion et humanité.

En terminant, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel, les gestionnaires, les médecins, les bénévoles et les partenaires pour leur dévouement constant tout au long de l'année. Grâce à vous, Vigi Santé demeure un milieu de vie humain, sécuritaire et chaleureux, où chaque résident·e est accueilli·e avec respect et bienveillance.

Le président,

David Simonetta

2. DÉCLARATION DE FIABILITÉ

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion 2025-2026 sont exactes, complètes et conformes à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2026. Elles reflètent fidèlement les activités, les résultats, les orientations et les responsabilités de Vigi Santé.

David Simonetta
Président

3. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Vigi Santé est un acteur majeur du réseau québécois des soins de longue durée. Nos 15 CHSLD, répartis dans 10 régions administratives, accueillent plus de 1 500 résident·es en perte d'autonomie sévère.

Nos équipes interdisciplinaires offrent une gamme diversifiée de soins et services : soins médicaux et infirmiers, pharmacie clinique, nutrition clinique, réadaptation, animation-loisirs et soutien psychosocial.

Les services administratifs soutiennent l'ensemble des opérations, qu'il s'agisse des ressources humaines, des finances, de l'approvisionnement, de l'alimentation, des technologies de l'information, des services techniques, de la sécurité civile ou des communications.

Mission

Par l'implication de tous et l'excellence des services, nous construisons ensemble un milieu de vie et de soins ouvert sur la communauté. Chaque résident·e vit au quotidien, tout au long de son séjour, le respect de son être, au cœur d'un environnement unique où se côtoient résidents, familles, employé·es, médecins, bénévoles et partenaires. Ici, milieu de vie et vie au travail se rejoignent pour créer un espace humain et bienveillant.

Valeurs

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOTRE AGIR

Nous favorisons une culture qui place l'humain au cœur de notre agir, et à laquelle participe une équipe de collaborateurs compétents, motivés et dynamiques. Ainsi, tous nos gestes s'appuient sur une philosophie bien implantée où prédominent l'approche centrée sur la personne, l'excellence, la communication, la mobilisation, la solidarité et la sécurité.

L'APPROCHE CENTRÉE SUR LA PERSONNE

Elle met en lumière l'interdépendance entre les membres du milieu, les résident·es et leurs proches. Le respect mutuel guide nos actions et rappelle notre responsabilité individuelle et collective.

L'EXCELLENCE

Nous nous engageons à faire ce qu'il faut, comme il le faut et au bon moment, avec rigueur et professionnalisme.

LA COMMUNICATION

Nous valorisons un savoir-dire, un savoir-écouter et un savoir-être qui témoignent du respect des personnes et favorisent des relations harmonieuses.

LA MOBILISATION

Agir ensemble, c'est mettre notre potentiel collectif au service de l'humain. Nous encourageons la créativité, l'initiative et l'adaptation dans un monde en constante évolution. Reconnaître les contributions de chacun·e est essentiel à notre réussite.

LA SOLIDARITÉ

Notre approche repose sur un haut niveau de complicité et de collaboration. Elle reflète notre volonté de contribuer à des objectifs communs et de soutenir le développement de chacun dans un climat de confiance.

LA SÉCURITÉ

Nous adhérons pleinement à une culture axée sur la sécurité des résident·es, du personnel et des tiers. Ensemble, nous mettons en place des actions proactives et des mesures préventives adaptées aux risques de toute nature.

4. SURVOL DE L'ANNÉE 2025-2026

4.1 Une vision claire pour des milieux de vie humains, dynamiques et bienveillants

Au cours de l'année 2025-2026, Vigi Santé a poursuivi un important travail de réflexion et d'affirmation de son identité organisationnelle afin de mieux répondre aux défis actuels et à venir du secteur de l'hébergement de longue durée avec soins et services. Dans un contexte marqué par l'évolution des besoins des résident·es, les enjeux de main-d'œuvre et les attentes croissantes de la société envers les milieux d'hébergement, l'organisation a réaffirmé les valeurs qui guident son action et qui façonnent l'expérience vécue au quotidien dans ses 15 installations.

Cette démarche a notamment permis de mettre davantage en lumière la réalité de la vie en CHSLD. Si les soins demeurent au cœur de notre mission, Vigi Santé a continué de promouvoir une vision où les centres d'hébergement sont avant tout des milieux de vie. Chaque résident·e doit pouvoir y poursuivre son parcours de vie, maintenir ses relations significatives, exercer ses choix et participer à des activités qui donnent du sens à son quotidien. Cette vision influence l'ensemble des décisions et des actions déployées dans nos installations.

La promotion de la bientraitance a également occupé une place importante tout au long de l'année. Bien au-delà d'un concept ou d'une obligation, la bientraitance s'incarne dans les gestes quotidiens posés par les équipes, les bénévoles, les proches et l'ensemble des personnes qui gravitent autour des résident·es. En mettant de l'avant une culture fondée sur le respect, l'écoute, la dignité et la collaboration, Vigi Santé réaffirme son engagement à offrir un environnement humain, sécuritaire et bienveillant, 365 jours par année.



L'organisation a par ailleurs poursuivi ses efforts afin de valoriser les relations harmonieuses entre les résident·es, leurs proches, les bénévoles et les équipes. Cette volonté s'est traduite par de nombreuses initiatives favorisant la participation, le dialogue et le rapprochement entre les différentes personnes qui contribuent à la richesse de nos milieux de vie. Vigi Santé reconnaît que la qualité de l'expérience vécue repose non seulement sur l'excellence des soins et des services, mais également sur la qualité des liens humains qui se tissent chaque jour au sein de ses centres.

Enfin, ce travail d'affirmation identitaire a soutenu le rayonnement de Vigi Santé comme employeur de choix et comme organisation porteuse d'une vision distinctive de l'hébergement de longue durée. En renforçant la cohérence de ses messages à travers ses 15 installations et en mettant en

valeur ce qui la distingue, l'organisation consolide les fondations qui lui permettront de poursuivre son développement, d'attirer de nouveaux talents et de relever avec confiance les défis des prochaines années.

4.2 Continuité des services et innovation à la suite des inondations

L'année 2025-2026 a été marquée par la poursuite des travaux de réaménagement découlant des importantes inondations d'août 2024. Au-delà de la remise en état, cette période a permis à Vigi Santé de repenser certains aspects de son organisation afin de renforcer sa résilience, son efficacité et sa capacité à soutenir sa mission auprès des résident·es.

La restauration des espaces névralgiques du Centre de services administratifs a modernisé et optimisé l'aménagement des lieux. Les activités ont pu reprendre pleinement dans un environnement mieux adapté aux besoins actuels, tout en assurant la continuité des services durant toute la durée des travaux.

Les réaménagements ont également amélioré la circulation du matériel et l'organisation des espaces de travail. Une attention particulière a été portée à la sécurisation des réserves cliniques et administratives ainsi qu'à la protection des documents essentiels, réduisant ainsi la vulnérabilité de l'organisation face à d'éventuels sinistres. Ces améliorations contribuent aujourd'hui à une gestion plus efficiente des ressources et à une meilleure préparation en situation d'urgence.

Les dommages causés aux archives papier ont aussi mis en lumière la nécessité de revoir les méthodes de conservation et de gestion documentaire. Cette réflexion a accéléré la transition vers des processus numériques plus sécuritaires, accessibles et durables.

C'est dans ce contexte qu'a été amorcée l'implantation progressive du virage sans papier. Ce projet structurant modernise les pratiques de travail, facilite l'accès à l'information, réduit les risques liés à l'entreposage physique et soutient les objectifs de développement durable de Vigi Santé. Né d'une épreuve importante, il témoigne de la capacité de l'organisation à transformer les défis en occasions d'innovation et d'amélioration continue.

4.3 Retour en force des événements phares de Vigi Santé

L'année 2025-2026 a également été marquée par le retour et la consolidation de plusieurs événements rassembleurs qui font vivre la culture Vigi Santé. Bien plus que des activités de loisirs, ces initiatives créent des moments de rencontre, de partage et de mobilisation pour les résident·es, leurs proches, les bénévoles et les équipes.

Pour une troisième année consécutive, le Défi Bougeons ensemble a mobilisé les 15 installations autour d'un objectif commun : promouvoir l'activité physique et le bien-être dans un esprit de plaisir et de solidarité. Résident·es, membres du personnel, bénévoles et proches ont été invités à bouger à leur rythme, faisant de ce défi un rendez-vous attendu qui renforce les saines habitudes de vie et le sentiment d'appartenance.

Les Jeux olympiques inter-centres, une tradition chère à l'organisation, ont également fait leur grand retour. Trois rassemblements régionaux ont permis à des délégations de résident·es de se réunir dans une ambiance festive pour relever des défis amicaux, célébrer leurs réussites et représenter fièrement leur centre. Ces moments ont été empreints de joie, de dépassement de soi et de camaraderie.

Ces événements ont aussi favorisé les échanges intergénérationnels. Familles, bénévoles, employé·es et membres de la communauté se sont joints aux célébrations, créant des occasions de rencontre riches de sens. En plus de stimuler la participation sociale, ces initiatives renforcent l'identité distinctive de Vigi Santé, où la qualité du milieu de vie occupe une place centrale.



À ces rendez-vous s'est ajoutée une nouvelle initiative appelée à devenir une tradition : le Grand chœur Vigi des Fêtes. Ce spectacle vidéo de près d'une heure, diffusé simultanément dans nos centres, mettait en vedette des choristes gestionnaires, employé-es et bénévoles provenant de nos 15 installations et du Centre de services administratifs.

Chaque centre a choisi une chanson, a filmé la performance et l'a offerte en cadeau à nos 1 500 résident-es. Ce projet a illustré avec éloquence la créativité, l'esprit de collaboration et le dynamisme qui caractérisent Vigi Santé.

Ensemble, ces événements phares contribuent à faire de nos milieux de vie des communautés vivantes, humaines et profondément rassembleuses.

4.4 Élimination de la main-d'œuvre indépendante : un tournant majeur pour la qualité des services

L'année 2025-2026 a marqué une étape déterminante avec l'élimination progressive de la main-d'œuvre indépendante (MOI) dans la majorité des installations. Cette transition s'inscrit dans la volonté d'offrir des soins et services plus stables, cohérents et personnalisés, tout en renforçant l'expertise et l'engagement des équipes internes.



Ce succès a été rendu possible grâce à la mobilisation exceptionnelle des équipes de gestion et des ressources humaines. Ensemble, elles ont déployé des stratégies innovantes pour attirer, accueillir et fidéliser de nouveaux talents. Plusieurs campagnes de recrutement ont mis en lumière les avantages d'une carrière à long terme au sein de Vigi Santé, suscitant l'intérêt de nombreux et nombreuses candidat-es.

Cette transformation s'est appuyée sur l'engagement remarquable du personnel déjà en poste. Leur capacité d'adaptation, leur disponibilité et leur solidarité ont permis de traverser cette période de changement tout en maintenant la qualité et la continuité des services.

Au-delà des enjeux organisationnels, cette transition apporte des bénéfices concrets pour les résident-es et leurs proches, soit une plus grande stabilité des équipes, des relations de confiance durables, une meilleure connaissance des habitudes et des besoins, et une continuité accrue des soins. Ces éléments sont au cœur de l'approche de milieu de vie privilégiée par Vigi Santé.

L'élimination de la MOI représente ainsi bien plus qu'un changement opérationnel : elle témoigne de la capacité de Vigi Santé à relever d'importants défis tout en demeurant fidèle à sa mission. Cette réalisation collective constitue un jalon vers un modèle de soins plus stable, plus humain et davantage centré sur les besoins des résident-es, de leurs proches et de nos équipes.

5. MILIEUX DE VIE

5.1 Taux d'occupation

Toutes les installations ont maintenu un taux d'occupation exceptionnel, oscillant entre 99,1 % et 99,8 %. Cette performance témoigne d'une collaboration efficace avec les mécanismes d'accès à l'hébergement des différentes régions administratives et d'une gestion rigoureuse des lits, permettant une fluidité optimale et un accueil rapide des résident·es en attente.

Au 31 mars 2026, pour les 15 installations de Vigi Santé :

- Nombre de résidents : 1509
- Nombre d'admissions : 684
- Moyenne d'âge des résident·es : 86 ans
- Nombre de résidents de moins de 65 ans : 59
- Taux de roulement : 44, 94 %
- Durée moyenne de séjour des personnes présentes au 31 mars (en jours) : 877, 2 jours

5.2 Recrutement et rétention du personnel

Le recrutement et la rétention des ressources humaines a représenté un défi important dans plusieurs centres. Toutefois, plusieurs centres ont réussi à atteindre un taux de MOI de 0 %, un accomplissement qui mérite d'être souligné.

Plusieurs équipes ont démontré une grande stabilité, notamment dans les services professionnels et les équipes de gestion. Les efforts de rétention, les activités de reconnaissance et l'amélioration du climat de travail ont contribué à renforcer la mobilisation du personnel.

Au 31 mars 2026, pour les 15 installations de Vigi Santé :

Données	2024-2025	2025-2026	Écart
Nb embauches	636	555	-81
Nb départs	606	492	-114
Différence	30	63	+33
Taux roulement	29 %	24 %	

5.3 Amélioration et entretien des milieux de vie

Les installations ont réalisé un volume important de travaux visant à améliorer la sécurité, la fonctionnalité et l'esthétique des milieux de vie. Plusieurs centres ont procédé à la réfection des toitures, à la modernisation des systèmes de ventilation, à la mise aux normes des systèmes incendie et à des travaux variés aux cuisines.

Le remplacement des lits électriques, des matelas thérapeutiques, des lève-personnes et des équipements de soins s'est poursuivi dans l'ensemble des installations.

Plusieurs centres ont également investi dans l'amélioration des espaces communs : terrasses, salons, corridors, salles d'activités. Ces travaux ont permis d'offrir aux résident·es un environnement plus sécuritaire, plus confortable et plus chaleureux.

Les projets d’embellissement ont été nombreux : rénovation des salons, amélioration des terrasses, modernisation des aires communes, création d’espaces sensoriels. Des ajouts ont été également faits pour le plaisir de l’œil et des résident·es, dont l’ajout de plantes naturelles et l’adoption de perruches ou de lapins.

L’histoire de vie des résident·es est désormais affichée dans la majorité des chambres, renforçant l’approche centrée sur la personne.

5.4 Activités personnalisées

L’amélioration du milieu de vie a été un axe majeur de développement. Les activités personnalisées ont connu une croissance importante, soutenues par l’implication des équipes de soins, des bénévoles et des intervenants en loisirs. Certaines installations ont comptabilisé plusieurs centaines de milliers de minutes d’activités personnalisées, témoignant d’une mobilisation exceptionnelle.

Ces initiatives ont contribué à renforcer le sentiment d’appartenance, à enrichir le milieu de vie et à améliorer l’expérience des résident·es.

5.5 Soins de fin de vie

Les soins de fin de vie ont été dispensés conformément aux politiques en vigueur. Les formations en soins palliatifs se poursuivent dans la majorité des installations et plusieurs centres ont mis en place des comités ad hoc dédiés pour optimiser la qualité de l’accompagnement.

Application de la politique sur les soins de fin de vie					
Rapport du président-directeur général au conseil d'administration et à la Commission sur les soins de fin de vie					
Information	T1 2025/04/01 au 2025/06/28	T2 2025/06/29 au 2024/09/20	T3 2025/09/21 au 2025/12/13	T4 2025/12/14 au 2026/03/31	Cumulatif
1. Nombre de résidents en fin de vie ayant reçu des soins palliatifs	76	81	83	149	389
2. Nombre de sédations palliatives continues administrées	0	0	0	0	0
3. Demandes d'aide médicale à mourir					
3.1 Nombre de demandes formulées	2	7	3	4	16
3.2 Nombre de demandes administrées	1	1	2	2	6
3.3 Nombre de demandes non administrées (*précisez les motifs)	1	5	2	1	9
*Motifs des demandes non administrées (réf. 3.3) : Désistement du résident (6) En attente en date du 31 mars 2026 (2) Décédé avant l'heure prévue (1)					

5.6 Gestion des risques et de la qualité

En 2025-2026, Vigi Santé a poursuivi une surveillance rigoureuse des incidents et accidents conformément aux exigences de la LSSSS, du MSSS et des normes d’Agrément Canada. L’analyse de l’ensemble des déclarations issues du système de gestion des risques a permis d’identifier les tendances récurrentes, de cibler les secteurs nécessitant un soutien accru et de mettre en place des mesures correctives adaptées aux réalités de chaque installation.

Les équipes ont travaillé de manière proactive pour renforcer les pratiques de prévention, améliorer la qualité des interventions et soutenir les milieux dans l’application des meilleures approches en matière de sécurité.

Cette démarche s’inscrit dans une culture organisationnelle où chaque membre du personnel joue un rôle essentiel dans la détection, la déclaration et la résolution des situations à risque.

Grâce à cette collaboration continue, Vigi Santé maintient un environnement sécuritaire et bienveillant pour les résident-es, tout en offrant aux équipes les outils nécessaires pour exercer leur rôle avec confiance et rigueur. Cette approche intégrée contribue à renforcer la qualité des soins et à soutenir l'amélioration continue dans l'ensemble des installations.

1. VOLUME GLOBAL DES ÉVÉNEMENTS DÉCLARÉS

Au total, **9 107 événements indésirables** ont été déclarés, soit une hausse de 6,43 % par rapport à l'année précédente (8 557). Cette augmentation s'inscrit dans les orientations ministérielles encourageant la déclaration proactive et reflète une culture de sécurité plus mature et transparente.

Répartition des événements :

- **90 %** étaient des accidents
- **10 %** étaient des incidents
- **25 %** n'ont entraîné aucune conséquence
- **54 %** présentaient des conséquences appréhendées (niveau D)
- **17 événements graves (0,2 %)** ont été recensés, en baisse marquée par rapport à l'an dernier (29)

Cette diminution des événements graves constitue un indicateur positif de l'efficacité des mesures de prévention et de la vigilance des équipes.

2. TYPES D'ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

Les trois catégories les plus fréquentes demeurent stables dans l'ensemble des installations :

- Chutes : **46,9 %**
- Événements "autres" : **28,8 %**
- Erreurs de médication : **14,1 %**

Ces tendances reflètent les réalités cliniques des milieux de soins de longue durée et orientent les priorités d'intervention.

3. ANALYSE DES CHUTES

Les chutes demeurent l'événement indésirable le plus fréquent dans toutes les installations. Le total de 4 272 chutes représente une **réduction de 5,57 %** par rapport à l'année précédente, une amélioration notable.

Circonstances les plus fréquentes :

- En circulant : **36,9 %**
- Lit : **19,1 %**
- Chaise/fauteuil : **18,4 %**
- Transfert : **12 %**
- Trouvé par terre : **7,8 %**

Niveaux de gravité :

- Conséquences appréhendées (D) : **71,8 %**
- Conséquences temporaires (E1–F) : **14,5 %**
- Conséquences permanentes (G–I) : **0,4 %**

Ces données permettent d'ajuster les stratégies de prévention et de renforcer les interventions ciblées auprès des résident-es les plus à risque.

4. ERREURS DE MÉDICATION

Les erreurs de médication représentent 14,1 % des événements déclarés.

Répartition selon les conséquences :

- **67,5 %** n'ont entraîné aucune conséquence
- **30,5 %** ont entraîné des conséquences appréhendées
- **1,9 %** ont entraîné des conséquences temporaires

Ces résultats démontrent l'importance des mécanismes de double vérification, de formation continue et de communication interdisciplinaire.

5. ÉVÉNEMENTS GRAVES (G, H, I)

Les événements graves ont connu une **diminution significative** :

- **17 événements graves en 2025-2026**, comparativement à **29 l'an dernier**
- Soit une baisse de **41,4 %**

Cette amélioration témoigne de l'efficacité des mesures de prévention, de la vigilance accrue des équipes et du renforcement des pratiques de gestion des risques dans l'ensemble des installations.

5.7 Plan d'amélioration de la qualité

Le Plan d'amélioration de la qualité 2025-2028 de Vigi Santé s'inscrit dans la continuité de notre Programme intégré d'amélioration continue de la qualité des soins et des services, en cohérence avec les exigences d'Agrément Canada.

Ce plan structurant mobilise l'ensemble de l'organisation autour de quatre grandes sphères de travail : la culture des soins centrés sur la personne, le milieu de vie et le milieu de travail, la culture de sécurité et la gestion des risques, ainsi que le développement clinique. Pour chacune de ces sphères, entre six et douze objectifs précis guident nos actions et nos priorités d'amélioration pour les prochaines années.

Par cette démarche intégrée, Vigi Santé réaffirme son engagement à offrir des milieux de vie sécuritaires, humains et de qualité, où l'amélioration continue est au cœur des pratiques et du quotidien des équipes.

5.8 Bilans de santé : Une vision à 360° de nos milieux de vie

Nous croyons qu'une gestion de qualité repose sur une connaissance approfondie de la réalité de chacun de nos milieux de vie. C'est pourquoi chaque installation présente, trois fois par année, un bilan de santé au comité de direction. Cet exercice permet de suivre l'évolution des centres à partir d'indicateurs portant notamment sur les ressources humaines, les finances, les immobilisations, la qualité des soins et du milieu de vie et les démarches d'amélioration continue.

Bien au-delà de la reddition de comptes, les bilans de santé constituent un véritable outil de gouvernance. Ils favorisent les échanges, permettent de dégager des tendances, d'anticiper les besoins et de soutenir les directions dans la mise en œuvre de solutions adaptées à leur réalité. Cette vision globale nous aide à prendre des décisions éclairées, fondées sur des données objectives et une connaissance fine du terrain.

En gardant le pouls de nos installations, nous renforçons notre capacité à soutenir nos équipes, à partager les bonnes pratiques et à poursuivre l'amélioration continue de nos milieux de vie, toujours dans l'intérêt des résident-es.

5.9 Apport des bénévoles au milieu de vie



Les bénévoles occupent une place essentielle dans le dynamisme et la qualité de vie de nos milieux de vie. Par leur présence, leur écoute et leur engagement, ils et elles contribuent à créer des environnements chaleureux, humains et profondément ancrés dans les besoins et les intérêts de nos résident-es.

Le bénévolat prend différentes formes au sein de nos installations, toutes aussi précieuses les unes que les autres. Certaines personnes choisissent de s'impliquer en siégeant à des instances formelles, comme le comité de résidents de leur CHSLD, et même d'aller plus loin en devenant déléguées de leur comité de résidents au comité des usagers, ces lieux leur permettant de représenter les préoccupations, les attentes et les idées d'amélioration liées à la qualité des milieux de vie.

D'autres bénévoles s'engagent davantage dans la vie quotidienne et sociale des centres, en apportant un soutien précieux à l'organisation et à l'animation des activités. En collaboration avec les récréologues et les équipes du service d'animation-loisirs, ils et elles contribuent à enrichir la programmation, à favoriser la participation des résident-es et à multiplier les occasions de plaisir, d'échanges et de rencontres.

Qu'il s'agisse d'un engagement ponctuel ou régulier, chaque geste bénévole a un impact concret. Ensemble, ces contributions renforcent le sentiment d'appartenance, brisent l'isolement et participent pleinement à faire de nos CHSLD de véritables milieux de vie.

Au 31 mars 2026, pour les 15 installations de Vigi Santé :

- **211 bénévoles actifs**
- **18 339 heures** de bénévolat comptabilisées

5.10 Agrément 2026

Dans la perspective de l'agrément 2026 de Vigi Santé, l'année en cours est marquée par la réalisation active des plans d'action élaborés à la suite des travaux préparatoires et des exercices d'autoévaluation. Ces plans traduisent concrètement les priorités d'amélioration identifiées dans l'ensemble de nos milieux et mobilisent les équipes autour d'actions ciblées, structurées et suivies de façon rigoureuse.

Cette étape est essentielle dans la progression vers la prochaine phase du processus d'agrément, soit l'attestation. Elle permet de consolider nos pratiques, de renforcer la cohérence de nos façons de faire et d'ancrer durablement une culture d'amélioration continue au sein de l'organisation. Grâce à l'engagement des équipes, Vigi Santé poursuit ainsi sa préparation avec confiance et rigueur, en vue de démontrer la qualité et la sécurité des soins et des services offerts dans ses milieux de vie.

5.11 Le français, langue de communication

En tant qu'organisation relevant de l'administration publique, Vigi Santé a le devoir d'être exemplaire dans l'application de la Charte de la langue française (Loi 101) et dans la promotion d'un milieu de travail et de vie pleinement francophone.



Au cours de l'année 2025-2026, des actions concrètes ont été réalisées afin de renforcer l'usage et la valorisation du français dans l'ensemble de nos centres. Celles-ci incluent notamment des activités de sensibilisation auprès du personnel, la promotion d'initiatives favorisant l'utilisation d'un français de qualité dans les communications internes et externes, ainsi que l'intégration de rappels et d'outils linguistiques soutenant les bonnes pratiques au quotidien.

Par ces gestes, Vigi Santé réaffirme son engagement à respecter ses obligations légales tout en jouant

pleinement son rôle d'organisation publique exemplaire, fière de contribuer à la vitalité et à la pérennité de la langue française dans ses milieux de vie et de travail.

Faits saillants :

- **Aucun manquement** à la Charte de la langue française signalé.
- **Trois activités de promotion** du français comme langue de travail (communiqué, guide d'accueil des employés, guide d'accueil des résidents).
- Création de la **première semaine de promotion du français** « Chez Vigi, le français fleurit » déployée dans les 15 installations et au centre de services administratifs.
- **87 activités mettant en valeur la langue française** réalisées entre avril 2025 et mars 2026 dans nos installations.

6. NOS DIRECTIONS, SERVICES ET COMITÉS

Chaque direction, service et comité de Vigi Santé contribue à la vitalité et à la qualité des milieux de vie, en déployant des actions concrètes qui soutiennent les soins, accompagnent les équipes et améliorent l'expérience des résident-es.

6.1 Direction générale

La Direction générale assure le leadership stratégique de Vigi Santé et veille à la réalisation de sa mission, de sa vision et de ses orientations organisationnelles en partenariat avec le Conseil d'administration. En collaboration avec les directions de l'organisation, elle guide les grandes priorités, soutient la prise de décision et mobilise les équipes autour d'un objectif commun : offrir aux résident-es des milieux de vie humains, sécuritaires et empreints de qualité.



L'année 2025-2026 a été marquée par la nomination de Mme Violetta Sikora à titre de directrice générale. Son arrivée en poste après six mois d'interim s'est inscrite dans un contexte de continuité, tout en insufflant un nouvel élan à l'organisation fondé sur la collaboration, l'amélioration continue et l'innovation.

Au cours de l'année, la Direction générale a piloté plusieurs chantiers porteurs pour l'avenir de Vigi Santé. Les efforts se sont concentrés sur la préparation de l'agrément 2026 et la mise en œuvre du Plan d'amélioration de la qualité 2025-2028, tout en poursuivant le développement d'une culture de bientraitance et de soins centrés sur la personne. L'organisation a également poursuivi sa transformation numérique et modernisé ses outils de communication, notamment par le renouvellement de son image de marque. Parallèlement, une attention soutenue a été portée à la mobilisation et à la fidélisation des équipes, ainsi qu'au renforcement de la résilience organisationnelle à la lumière des défis vécus au cours des dernières années.

Chaque projet réalisé contribue à renforcer la qualité des soins et des services, à enrichir l'expérience des résident-es et de leurs proches et à préparer l'organisation aux défis de demain.

6.1.1 SERVICE DES ACHATS ET CONTRATS

Ce service, relevant maintenant de la direction générale, gère l'ensemble des approvisionnements nécessaires au bon fonctionnement des 15 installations. Il assure la planification des achats, la négociation des contrats, entre autres avec le CAG, la conformité des produits et l'uniformité des pratiques.

Parmi les innovations mises en place, le service a centralisé la gestion de toutes les demandes de modifications de quotas, récurrentes ou non, afin d'assurer un meilleur contrôle budgétaire et une uniformité des pratiques.

Les bureaux et entrepôts du CHSLD Vigî Dollard-des-Ormeaux et du Centre de services administratifs ayant été lourdement endommagés à la suite des inondations de 2024 et 2025, les travaux de réaménagement ont constitué un dossier majeur et prioritaire au sein de l'équipe du service des achats.

Au cours de l'année, le service des achats et contrats a traité en moyenne **1 173 commandes de fournitures par mois, pour un total annuel de 14 076 commandes.**

Malgré le volume impressionnant de transactions, **le taux de plaintes demeure inférieur à 1%.**

6.1.2 SERVICE ALIMENTAIRE

Le Service alimentaire relève lui aussi de la direction générale. Il veille à préparer des repas qui sont savoureux et adaptés aux besoins de chaque résident-e, bien apprêtés, et servis à une température adéquate et sécuritaire en tenant compte des exigences nutritionnelles, des textures et des préférences alimentaires. Chaque repas contribue à la qualité de vie et au plaisir de vivre en CHSLD.

En 2025-2026, le service a poursuivi l'amélioration de ses pratiques par l'élimination de la MOI, une offre de formations enrichie, la stabilisation de ses équipes et l'harmonisation de l'offre de collations à travers l'ensemble de nos 15 centres.

Au cours de l'année, plus de **1,6 million de repas** ont été préparés et servis dans l'ensemble des centres de Vigî Santé.

6.1.3 SERVICE D'ANIMATION-LOISIRS



Le Service d'animation-loisirs contribue chaque jour à faire de nos CHSLD de véritables milieux de vie, où les résident-es peuvent demeurer actifs, entretenir des liens significatifs et vivre des moments de plaisir. Les activités sont adaptées aux capacités, aux intérêts et au rythme de chacun.

L'année 2025-2026 a été marquée par l'organisation de la 3^e édition du **Défi Bougeons ensemble** et le grand retour des **Jeux olympiques inter-centres de Vigî santé**, le retour très attendu des activités familiales des Fêtes, ainsi que par une programmation diversifiée comprenant notamment de la zoothérapie, des spectacles, une crémierie mobile et de nombreux partenariats avec les communautés locales.

Ces initiatives ont permis une augmentation importante du temps consacré aux loisirs, qui est passé de **1 377 585**

minutes à 1 714 876 minutes, soit 337 291 minutes de plus que l'année précédente.

6.1.4 SERVICE DE NUTRITION CLINIQUE

Le Service de nutrition clinique assure une prise en charge nutritionnelle personnalisée, en étroite collaboration avec les équipes interdisciplinaires, afin de soutenir la santé, le bien-être et la qualité de vie des résident·es.

En 2025-2026, le service a implanté l'outil Gustav, harmonisé l'offre de collations dans les centres et renouvelé les activités du Mois de la nutrition afin de mieux sensibiliser les résident·es, leurs proches et les équipes à une alimentation saine.

Les sondages de satisfaction démontrent également une appréciation élevée des services, avec **89 %** de satisfaction à l'égard du menu général et **82 %** concernant les portions servies.

Afin d'assurer la continuité des services, le Service de nutrition clinique a également consolidé son plan de relève, permettant aux diététistes nutritionnistes de prendre le relais lors de l'absence d'une collègue ou lorsqu'une situation clinique particulière nécessite une intervention rapide. Grâce à une équipe stable de 14 diététistes nutritionnistes se relayant tout au long de l'année, le service a été offert sans interruption, 7 jours sur 7, 365 jours par année.

En 2025-2026, le plan de relève a permis de traiter **5 984 requêtes**, représentant plus de **1 028 heures** d'intervention, témoignant de l'engagement des équipes à assurer un soutien nutritionnel continu aux résident·es et aux centres.

6.1.5 SERVICE DE RÉADAPTATION

Le Service de réadaptation accompagne les résident·es afin de maintenir ou d'améliorer leur autonomie fonctionnelle, leur bien-être psychologique et leur participation à la vie du milieu. Grâce à une approche interdisciplinaire regroupant la physiothérapie, l'ergothérapie, la psychologie, la psychoéducation et le service social, les interventions sont adaptées aux besoins de chacun.

Cette année, le service a poursuivi le développement de la téléadaptation, favorisé le partage des connaissances grâce à une présentation commune sur les *La Loi 25 Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels dans le secteur privé* et la *Loi 5 Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux* et démontré une remarquable solidarité entre les installations, alors que **15 professionnel·les ont prêté main-forte à d'autres centres**.

Ces efforts s'inscrivent dans un contexte où le service maintient un excellent taux de rétention de **88 %**.

6.2 Direction des soins infirmiers, du développement et du soutien à la performance des pratiques cliniques

La Direction des soins infirmiers, du développement et du soutien à la performance des pratiques cliniques joue un rôle central dans l'amélioration continue de la qualité des soins et des services offerts aux résident·es de Vigi Santé. Elle veille au développement, à l'harmonisation et à l'évolution des pratiques cliniques, en s'appuyant sur les meilleures données probantes, les exigences réglementaires et les standards d'excellence. En étroite collaboration avec les équipes interdisciplinaires, elle soutient le développement des compétences, favorise une culture de bientraitance et de soins centrés sur la personne, accompagne les milieux dans l'implantation des meilleures pratiques et contribue à l'atteinte des objectifs organisationnels en matière de qualité, de sécurité et de performance clinique.

L'année 2025-2026 a été marquée par une remarquable stabilité opérationnelle dans l'ensemble des installations de Vigi Santé. Malgré un contexte de rareté de main-d'œuvre et la complexité croissante des clientèles, les équipes ont fait preuve d'une résilience exemplaire.

Les centres ont maintenu des taux d'occupation très élevés tout en poursuivant leurs efforts pour améliorer la qualité des soins, renforcer l'expérience des résident·es et optimiser la gestion des ressources.

La direction et ses conseillères cliniques ont continué la révision des programmes, politiques, protocoles et autres documents nécessaires au bon fonctionnement de nos activités cliniques et à l'amélioration de nos pratiques et de la qualité des soins offerts dans nos installations.



L'implantation de Gustav au sein de nos centres a mobilisé plusieurs équipes, dont la direction des soins et l'équipe des conseillères cliniques, qui ont porté ce projet d'envergure dès la phase préparatoire. Après avoir dirigé avec succès le projet pilote d'implantation au CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux à l'hiver 2026, nos équipes ont entrepris le déploiement en commençant par les installations de la région de Montréal.

Les visites d'amélioration continue de la qualité en prévention et contrôle des infections (ACQPCI) ont permis de constater une amélioration des taux de conformité globale du volet lié à l'entretien et la propreté des installations. Ce résultat est passé à **90,19 % en 2025-2026**, ce qui représente une légère hausse. Neuf installations ont obtenu des résultats se situant au-delà de 90 %. Le volet clinique a, pour sa part, connu une augmentation d'un peu plus de 2 %, se situant maintenant à un taux global de **86,89 % de conformité**. Six installations **ont dépassé 90 % de taux de conformité**.



La 2^e édition de la Semaine de la prévention et du contrôle des infections (PCI) a mobilisé les équipes de Vigi Santé autour des meilleures pratiques en matière de prévention des infections. Réalisée en collaboration avec les services d'animation-loisirs, d'alimentation et d'hygiène et salubrité, la programmation a proposé plusieurs activités de sensibilisation pour l'ensemble de la communauté de Vigi Santé.

Cette semaine a également permis de dévoiler les résultats de l'audit organisationnel 2024-2025 sur l'hygiène des mains avec la solution hydroalcoolique. L'ensemble des travailleurs de la santé a obtenu un taux de conformité supérieur à **90 %**, soit **94,82 %** chez les infirmiers et infirmières ainsi

que les infirmiers et infirmières auxiliaires, **92,54 %** chez les autres travailleurs de la santé, **91,71 %** chez les professionnels, **91,34 %** chez les préposé-es aux bénéficiaires et **91,30 %** chez le personnel d'hygiène et salubrité.

6.3 Direction de la qualité, de l'expérience client et du milieu de vie

Cette direction assure une gestion intégrée et rigoureuse de la qualité des soins et services, en veillant à la satisfaction des résident-es, à la bientraitance, au respect des droits et à la qualité du milieu de vie.



Elle supervise l'équipe des conseillères en milieu de vie et coordonne les mécanismes internes et externes d'appréciation de la qualité, le programme d'amélioration continue, l'évaluation de la satisfaction, le comité de vigilance, les comités de résident-es et des usagers, ainsi que les activités liées à l'éthique clinique et à la gestion des risques organisationnels. Elle soutient également la gestion des insatisfactions et la promotion des droits dans l'ensemble des installations.

En 2025-2026, cette direction a poursuivi ses travaux avec le comité Personnes proches aidantes (PPA) pour bonifier le processus d'accueil des résident-es afin d'y inclure un volet spécifiquement dédié aux personnes proches aidantes.

Responsables du processus d'évaluation de la satisfaction des résident-es, la direction et les conseillères en milieu de vie (CMV) ont préparé, distribué et compilé les résultats des questionnaires qu'elles ont remis aux résident-es et à leurs proches en plus de participer activement à la collecte de données.

L'exercice a permis de confirmer le maintien du **taux de satisfaction globale à 95 %**, d'évaluer à **97 % le taux de répondants qui recommanderaient Vigi Santé** et de constater, une fois de plus que ce sont les qualités humaines du personnel et des gestionnaires qui demeurent le principal facteur de satisfaction des résident-es et de leurs proches.

6.4 Direction des ressources humaines

La Direction des ressources humaines joue un rôle essentiel dans l'attraction, la mobilisation, le développement et la rétention du personnel au sein de Vigi Santé. Elle soutient les gestionnaires dans la gestion quotidienne des équipes, tout en veillant à offrir un cadre de travail structuré, équitable et conforme aux obligations légales et réglementaires. Par ses actions, elle contribue directement à la qualité du milieu de travail et à la capacité de l'organisation à offrir des soins et des services humains et sécuritaires.

Au cours de l'année 2025-2026, la Direction des ressources humaines a poursuivi plusieurs chantiers structurants. Elle a collaboré avec le service informatique au développement du dossier d'employé-e électronique et amorcé la révision des politiques encadrant la gestion des ressources humaines afin d'assurer leur cohérence, leur actualisation et leur conformité aux meilleures pratiques. Elle a également soutenu la mise en œuvre des obligations liées à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, notamment en préparant et en structurant le cadre des nouveaux comités de SST.

Au chapitre des embauches, **nous avons accueilli 555 nouveaux employés** et nous avons eu **492 départs**, ce qui représente une nette amélioration par rapport à 2024-2025 alors que nous avons vécu 606 départs, soit 114 de plus que cette année. **Notre taux de roulement s'est également amélioré de 5 %**, passant de 29 % en 2024-2025 à 24 % en 2025-2026.



Parallèlement, la Direction a poursuivi le développement de partenariats avec les maisons d'enseignement (centres de formation professionnelle, CÉGEP et universités) et des organismes d'intégration à l'emploi afin de soutenir la relève et le recrutement, tout en renforçant les liens avec les milieux de formation. Ces efforts ont permis d'accueillir **492 stagiaires** en 2025-2026, principalement des **infirmiers et infirmières auxiliaires (49,39 %)**, des **infirmiers et infirmières (14,63 %)** et des **préposé-es aux bénéficiaires (13,82 %)**.

Elle a également travaillé en étroite collaboration avec la Direction des communications dans le déploiement de campagnes virtuelles et d'outils de recrutement visant à accroître l'attractivité de l'organisation et a organisé **8 événements de portes ouvertes virtuelles**.

Enfin, elle a continué d'assurer un soutien constant aux gestionnaires dans la gestion quotidienne des employés, contribuant ainsi à la stabilité et à la mobilisation des équipes sur l'ensemble des sites.

6.5 Direction des ressources financières

La Direction des ressources financières assure une gestion rigoureuse, efficiente et conforme des ressources financières de Vigi Santé. Elle regroupe les comptes recevables, les comptes payables et le service de la comptabilité. Ses mandats comprennent la planification financière annuelle, l'élaboration et le suivi des budgets, la production des états financiers trimestriels et annuels, la gestion de la trésorerie et des liquidités, l'application des contrôles internes, la gestion des transactions financières, ainsi que l'analyse des écarts et des performances financières pour soutenir la prise de décision.

Cette direction a joué un grand rôle lors des inondations qui ont frappé Vigi Santé en 2024 et 2025, prenant en charge les suivis des sinistres, les représentations auprès de différentes instances et les réclamations d'assurance.

À la suite du premier sinistre, elle a entamé un processus de réflexion visant à réduire l'usage du papier dans l'ensemble de nos processus administratifs, menant au déploiement progressif des états de comptes numériques en plus de démarrage du projet GDE avec Logibec pour la gestion électronique des documents.

Elle soutient les gestionnaires et l'organisation dans son ensemble par la modernisation des processus administratifs et une amélioration des analyses de coûts (buanderie, alimentation, fournitures médicales) grâce à un entrepôt de données

Faits à souligner :

- Hausse de l'envoi électronique des états de compte
 - **47,60 %** au 20 février 2026
 - **54,76 %** au 20 mai 2026
- Modernisation des paiements fournisseurs
 - Environ **78 % des paiements effectués par TEF**
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle
 - Réduction des risques liés au traitement manuel
 - Analyses financières plus précises grâce à l'entrepôt de données
 - Meilleure compréhension des coûts et appui renforcé aux gestionnaires

6.6 Direction des technologies de l'information

La Direction des technologies de l'information a pour mission d'assurer la performance, la sécurité, la fiabilité et l'évolution des solutions technologiques soutenant les activités cliniques, administratives et opérationnelles. Elle regroupe le service informatique responsable du support, du développement applicatif, de l'infrastructure et de la cybersécurité. Ses mandats couvrent la gestion des réseaux, des postes de travail, des serveurs, des sauvegardes, des systèmes critiques, la sécurisation des environnements technologiques et l'implantation et l'optimisation des solutions TI.



La cybersécurité étant un enjeu prioritaire pour Vigi Santé et l'ensemble de notre communauté, la Direction a créé la première Semaine de sensibilisation à la cybersécurité, comprenant 7 capsules vidéo dynamiques de 2 minutes présentées sur les écrans de télé de nos centres et dans l'intranet.

De nombreux mandats ont été pilotés par cette direction au cours de 2025-2026, dont la mise en place d'une salle de relève distante (phase 2 du projet de relève informatique) et l'automatisation de la bascule réseau vers le site distant en cas de panne.

L'implantation de Gustav, gestion numérique du dossier des résident-es, au sein de Vigi Santé a également mobilisé des membres de l'équipe tant au niveau de la planification de l'implantation dans chaque centre, que de l'achat et de l'installation des équipements et de l'arrimage avec nos systèmes.

Dans la même foulée, l'équipe a également travaillé sur le développement du dossier d'employé-e numérique et a procédé à la migration et au rehaussement complet de la plateforme Logibec en plus de rehausser le serveur de courriel. De plus **4 373 requêtes ont été traitées**, une augmentation par rapport à l'année précédente

Résultats du sondage sur la satisfaction des employé-es ayant utilisé le service :

- **100 %** de satisfaction du service reçu
- **91 %** des répondants ont souligné la simplicité d'effectuer une requête, une augmentation de 3 %
- **98 %** de satisfaction sur la rapidité du service, une augmentation de 2 %
- **99 %** de satisfaction sur la qualité du service de l'intervenant, 1 % d'augmentation

6.7 Direction des services techniques et de la sécurité civile



La Direction assure la sécurité, la fonctionnalité et la pérennité des infrastructures physiques des centres, en maintenant un environnement conforme, sécuritaire et de qualité. Elle regroupe les services de maintenance, de gestion des projets immobiliers, de sécurité incendie et mesures d'urgence, ainsi que de l'hygiène et salubrité. Ses responsabilités incluent l'entretien préventif et correctif des bâtiments et équipements, la mise à jour des plans de sécurité civile et d'évacuation, la conformité réglementaire, la planification des projets de rénovation et de mise aux normes, la gestion énergétique et le développement durable, ainsi que le soutien aux équipes locales par les techniciens en bâtiment.

L'équipe a procédé à **1 500 interventions externes** en entretien préventif et curatif. **13 000 interventions internes** ont été réalisées par les ouvriers de maintenance. La supervision des équipes est assurée par des techniciens en bâtiment qui collaborent également avec des fournisseurs externes pour le volet entretien des équipements et installations.

Parmi les actions qui ont marqué 2025-2026, on retrouve :

- Début de la révision complète des plans de sécurité civile, incluant des exercices de simulation en lien avec les nouvelles exigences gouvernementales
- Tenue de la première Semaine de la sensibilisation aux mesures d'urgence sous le thème « La sécurité au cœur de nos priorités ».

6.8 Direction des communications

La Direction des communications a pour mission de soutenir le rayonnement de Vigi Santé et d'assurer une circulation de l'information claire, humaine et cohérente. Elle regroupe les communications internes et externes, la gestion des réseaux sociaux, le soutien aux directions et installations, ainsi que la gestion de la réputation et des relations médias. Ses mandats couvrent le développement des stratégies de communication, la rédaction et diffusion des communications corporatives et de crise, la coordination des outils promotionnels et visuels, le soutien aux campagnes de recrutement et à la marque employeur, l'harmonisation de l'image organisationnelle et la création de communications accessibles et adaptées.

Créée en 2025, cette direction a connu une très forte augmentation des demandes stratégiques de conseil, d'appui, de coordination et de création de campagnes et d'outils variés auxquelles répondent une directrice et une conseillère en communication.

Elle a déployé le nouveau logo de Vigi Santé et procédé à l'harmonisation de l'image organisationnelle, créé et révisé des politiques de communication et formé des équipes au nouveau modèle de rédaction des politiques, développé des outils et gabarits pour répondre aux besoins des directions et services, a élaboré une stratégie de communication et des outils pour appuyer le déploiement de Gustav, co-créé et coordonné des événements phares dont le Grand souper des Fêtes (plus de 500 invité-es) et le Grand chœur Vigi des Fêtes.

Parmi les résultats qui ont marqué la première année de cette direction, on retrouve :

- 102 publications sur les réseaux sociaux.
- 3 campagnes de recrutement numériques.
- 1 gestion de crise médias menée avec succès.
- Création d'un calendrier organisationnel des semaines thématiques
- Harmonisation des pratiques de rédaction et des éléments graphiques dans les installations
- Accessibilité accrue aux documents organisationnels
- Cohérence renforcée des communications

7. COMITÉS ORGANISATIONNELS ET LOCAUX

7.1 Comités organisationnels

Les comités organisationnels jouent un rôle essentiel dans la gouvernance, la qualité et la sécurité des soins et des services au sein de Vigi Santé. Ils constituent des lieux structurés de réflexion, d'analyse et de recommandation, où les différentes expertises se rencontrent afin de soutenir l'amélioration continue, la gestion des risques et le respect des droits des résident-es. Par leur travail, ils contribuent à assurer la cohérence des pratiques et à renforcer une culture organisationnelle axée sur la qualité, la sécurité et la bientraitance.

7.1.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Vigi Santé est composé d'administrateurs et d'administratrices engagé-es à faire rayonner la mission de l'organisation et à en soutenir la saine gouvernance. Pour l'année 2025-2026, aucune plainte ni manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé.

Le code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration est présenté à l'annexe 2 du présent rapport annuel.

7.1.2 CONSEIL DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS (CMDP)



Les médecins, les dentistes et les pharmaciens à qui un statut de membre actif, associé, conseil ou honoraire a été attribué et exerçant dans un des centres d'hébergement exploités par l'établissement sont membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP). L'ensemble des devoirs et responsabilités du CMDP est assumé par l'exercice statutaire des comités permanents. Le comité exécutif (CeCMDP) exerce tous les pouvoirs du CMDP en vertu des articles 213 à 218 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les comités suivants viennent le soutenir : le comité d'examen des titres, le comité d'évaluation de l'acte médical, dentaire et pharmaceutique, le sous-comité de l'évaluation en lien avec l'aide médicale à mourir, le comité de pharmacologie et le comité de discipline le cas échéant.

En 2025-2026, le comité a joué un rôle essentiel dans la consolidation de la qualité clinique et l'amélioration continue des pratiques professionnelles au sein des installations de Vigi Santé. Sous la présidence de la pharmacienne-chef Nouzha El Ouazzani, le CMDP a assuré une gouvernance clinique rigoureuse, soutenue par une collaboration étroite entre les médecins, les pharmaciens cliniciens et les équipes interdisciplinaires.

L'année a été marquée par une mobilisation accrue des membres du CMDP, qui ont travaillé à harmoniser les pratiques, soutenir les équipes locales et répondre aux besoins d'une clientèle dont la complexité ne cesse de croître.

Le comité s'est penché sur la révision et l'actualisation de plusieurs politiques, procédures, protocoles et guides cliniques afin d'assurer leur conformité aux meilleures pratiques et aux exigences réglementaires. Le CMDP a également procédé à la révision de ses règlements internes, renforçant ainsi son cadre de gouvernance et son fonctionnement. Par ces travaux, il contribue à l'harmonisation des pratiques cliniques, au développement d'une culture d'amélioration continue et au maintien de soins sécuritaires, rigoureux et centrés sur les besoins des résident-es.

Entre le 1^{er} janvier 2025 et le 31 mars 2026, les membres du comité exécutif ont tenu **six rencontres en vidéoconférence** et **trois comités électroniques**.

7.1.3 COMITÉ DE VIGILANCE ET DE QUALITÉ

Conformément à la *Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux*, le comité de vigilance et de la qualité assure un suivi rigoureux des enjeux liés à la pertinence, à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins et des services, ainsi qu'au respect des droits des résident-es.

Au cours de l'année, le comité a poursuivi ses travaux en lien avec le traitement des plaintes et des signalements de maltraitance, en collaboration avec les instances régionales concernées. Il a également été saisi des suivis liés aux visites d'évaluation de la qualité des milieux de vie de Santé Québec, de l'application de la politique des soins de fin de vie, ainsi que des statistiques trimestrielles en gestion des risques.

7.1.4 COMITÉ DE GESTION DES RISQUES

Le comité de gestion des risques contribue activement à la promotion d'une culture de sécurité et d'excellence au sein de l'organisation. Il a pour mandat de prévenir les incidents et accidents, de soutenir les personnes touchées et d'assurer la mise en place d'un système efficace de surveillance, d'analyse et de suivi des événements.

Incluant deux représentants des résident-es, le comité travaille en étroite collaboration avec les autres instances, notamment les comités locaux de gestion des risques et le comité de prévention et contrôle des infections. Au cours de l'année, il a assuré le suivi des statistiques d'incidents et d'accidents, des recommandations du coroner et des événements sentinelles. Il s'est également intéressé à l'évolution des mesures de contrôle, à la prévention des plaies ainsi qu'aux activités de prévention et de contrôle des infections, notamment en lien avec la vaccination des résident-es.

7.1.5 COMITÉ DE GESTION CLINIQUE

Relevant de la Direction des soins infirmiers, du développement et du soutien à la performance des pratiques cliniques, le comité de gestion clinique réunit la directrice des soins et les directrices des activités d'établissement et responsables des soins infirmiers (DAERSI) des 15 installations de Vigi Santé. Il constitue une instance de concertation visant à assurer l'harmonisation des pratiques cliniques et le déploiement cohérent des orientations à l'échelle de l'organisation.

Réuni cinq fois par année, le comité permet aux conseillères cliniques et aux responsables des différents services spécialisés de présenter les révisions de politiques, de procédures, de programmes et de formations, afin de recueillir l'expertise et les commentaires des DAERSI avant leur adoption et leur déploiement. Les rencontres sont également l'occasion de partager les statistiques cliniques trimestrielles, d'analyser les événements sentinelles et de diffuser les apprentissages qui en découlent. Par cette approche collaborative, le comité favorise le partage des meilleures pratiques, la prévention des risques et l'amélioration continue de la qualité des soins et des services dans l'ensemble des installations de Vigi Santé.

7.1.6 COMITÉ DES USAGERS

Le comité des usagers de Vigi Santé assume un rôle de coordination des activités des comités de résident-es présents dans chacune des installations. Il est composé d'un-e représentant-e par centre, élu-e localement au sein de son CHSLD.

Dans le contexte géographique particulier de Vigi Santé, répartie dans 10 régions du Québec, les fonctions prévues par la loi sont principalement exercées plus près des milieux de vie par les comités de résident-es.

Le comité des usagers veille ainsi à leur bon fonctionnement et s'assure qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leur mandat.

7.1.7 COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction constitue la principale instance de coordination et de gouvernance opérationnelle de Vigi Santé. Composé de la directrice générale, des directions de l'organisation et, selon les sujets traités, du président du conseil d'administration, il favorise une vision commune des enjeux organisationnels et une prise de décision concertée.

Se réunissant aux deux semaines, ses travaux visent à assurer la circulation de l'information stratégique, à briser les silos entre les directions et à soutenir une gestion cohérente de l'organisation. Le comité analyse les dossiers prioritaires, discute des situations nécessitant une attention particulière, coordonne les actions organisationnelles et veille au suivi des grandes orientations. En contexte exceptionnel, il agit également comme comité de gestion de crise afin d'assurer une réponse rapide, concertée et efficace aux événements pouvant avoir un impact sur les résident-es, les équipes ou les activités de l'organisation.

7.1.8 COMITÉ DE GESTION ADMINISTRATIVE

Le comité de gestion administrative constitue une instance de coordination entre les directions organisationnelles et les directions des 15 installations de Vigi Santé. Il réunit mensuellement les membres du comité de direction et les directrices des activités d'établissement et responsables des soins infirmiers (DAERSI) afin d'assurer une circulation fluide de l'information et une mise en œuvre cohérente des orientations organisationnelles.

Le comité permet de partager les enjeux et les réalités des centres, de consulter les gestionnaires sur les dossiers ayant un impact sur les milieux de vie et de présenter les résultats de projets et de démarches organisationnelles, notamment les visites d'amélioration continue de la qualité et les autres dossiers stratégiques.

Les rencontres servent également à coordonner le déploiement des campagnes organisationnelles, des activités thématiques et des initiatives de recrutement, tout en assurant une compréhension commune des nouvelles exigences réglementaires et des changements législatifs. Par son rôle de liaison entre les installations et l'organisation, le comité contribue à l'harmonisation des pratiques et au maintien d'une gestion cohérente dans l'ensemble des centres de Vigi Santé.

7.2 Comités locaux

Les comités locaux constituent des instances de proximité présentes dans chacune des 15 installations de Vigi Santé. Ils jouent un rôle essentiel dans l'ancrage de la qualité, de la sécurité et de la participation au cœur des milieux de vie. Par leur connaissance fine du terrain, ils permettent de relier les orientations organisationnelles aux réalités vécues par les résident-es, les familles et les équipes

7.2.1 COMITÉ DE GESTION LOCALE

Le comité de gestion locale réunit la directrice des activités d'établissement et responsable des soins infirmiers (DAERSI) ainsi que les chef-fes d'unité de chaque installation de Vigi Santé. Il constitue une instance privilégiée de communication et de mobilisation des équipes de gestion de proximité.

Tenues à la suite des comités de gestion clinique et de gestion administrative, ces rencontres permettent de transmettre les orientations organisationnelles, les décisions prises ainsi que les nouveaux projets, politiques et pratiques qui seront déployés dans les centres. Elles favorisent une compréhension commune des enjeux, soutiennent l'appropriation des changements et assurent une diffusion cohérente de l'information auprès des équipes.

Par ce rôle de liaison entre les instances organisationnelles et les unités de soins, le comité de gestion locale contribue à renforcer la cohésion des équipes de gestion, à harmoniser les pratiques et à assurer une mise en œuvre efficace des orientations dans chacun des milieux de vie.

7.2.2 COMITÉ DE SOINS

Le comité local de soins réunit mensuellement la directrice des activités d'établissement et responsable des soins infirmiers (DAERSI), les infirmiers et infirmières ainsi que les infirmiers et infirmières auxiliaires. Il constitue une instance de concertation visant à soutenir la qualité et l'amélioration continue des pratiques cliniques au sein de chaque installation.

Les rencontres permettent d'assurer le suivi des orientations issues du comité de gestion clinique, tout en offrant un espace d'échanges sur les pratiques de soins, les résultats d'audits, les plans d'action et les différents enjeux cliniques propres au milieu. Elles sont également l'occasion de rappeler les bonnes pratiques, de partager l'information clinique pertinente et d'assurer une compréhension commune des orientations.

Par cette approche collaborative, le comité de soins favorise l'harmonisation des pratiques, le maintien des compétences et le déploiement cohérent des meilleures pratiques cliniques dans chacun des milieux de vie.

7.2.3 COMITÉS DE PAB

Le comité PAB vise à créer un espace structuré d'écoute et d'échanges entre les préposé·es aux bénéficiaires et les directrices des activités d'établissement et responsables des soins infirmiers de chaque centre.

Ces rencontres mensuelles accordent une place importante au dialogue ouvert, au partage des préoccupations et à la recherche de solutions concrètes aux enjeux vécus sur le terrain. Elles permettent de soutenir une communication directe et constructive entre les équipes de soins et les gestionnaires de proximité.

Cette instance contribue à désamorcer des situations susceptibles d'affecter la qualité du milieu de travail, tout en favorisant un climat de collaboration, de respect et d'amélioration continue au sein des équipes.

7.2.4 COMITÉS DE RÉSIDENTS



Dans chacune des 15 installations, un comité de résident·es veille à promouvoir les droits, à améliorer les conditions de vie et à soutenir les résident·es dans leurs démarches. Il peut informer, accompagner et, au besoin, assister un·e résident·e, notamment dans le dépôt d'une plainte.

Les comités sont principalement composés de résident·es ou de représentants de résident·es, et sont soutenus par la conseillère en milieu de vie de chaque installation, qui facilite leurs travaux et assure les liens avec les ressources organisationnelles.

Cette année, leur activité phare a été la 18^e Semaine des droits des résident·es, tenue en novembre 2025 sous le thème « Bienvenue chez moi ». Une programmation variée a été déployée dans l'ensemble des centres afin de souligner l'importance des droits et du respect en milieu de vie.

Les 15 comités de résident·es demeurent des partenaires essentiels et incontournables pour les résident·es, leurs proches et l'ensemble de l'organisation, contribuant de façon concrète à la qualité de vie et à la bientraitance au quotidien.

ANNEXE 1 LISTE DES CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE

CHSLD DE VIGI SANTÉ LTÉE	NOMBRE DE LITS	RÉGIONS ADMINISTRATIVES
Vigi Saint-Augustin 4954, Clément Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures G3A 1V5	100	03 - Capitale Nationale
Vigi Les Chutes 5000, avenue Albert-Tessier, Shawinigan G9N 8P9	64	04 - Mauricie-et-Centre-du-Québec
Vigi Shermont 3220, 12ième Avenue Nord, Sherbrooke J1H 5H3	64	05 – Estrie
Vigi Dollard-des-Ormeaux 197, rue Thornhill, Dollard-des-Ormeaux H9B 3H8	160	06 – Montréal (Ouest de l'île)
Vigi Pierrefonds 14 775, boul. Pierrefonds, Pierrefonds H9H 4Y1	64	06 – Montréal (Ouest de l'île)
Vigi Mont-Royal 275, avenue Brittany, Ville Mont-Royal H3P 3C2	273	06 – Montréal (Centre-ouest de l'île)
Vigi Reine-Élizabeth 2055, rue Northcliffe, Montréal H4A 3K6	150	06 – Montréal (Centre-ouest de l'île)
Vigi Marie-Claret 3345, boul. Henri-Bourassa, Montréal H1H 1H6	52	06 – Montréal (Nord de l'île)
Vigi de l'Outaouais 565, boulevard de l'Hôpital, Gatineau J8V 3T4	96	07 – Outaouais
Vigi Notre-Dame de Lourdes 80, rue Principale, St-Michel de Bellechasse G0R 3S0	40	12 - Chaudière-Appalaches
Vigi l'Orchidée blanche 2577, René-Laennec, Laval H7K 3V4	128	13 – Laval
Vigi Yves-Blais 2893, avenue des Ancêtres, Mascouche J7K 1X6	99	14 – Lanaudière
Vigi Deux-Montagnes 580, 20ième Avenue, Deux-Montagnes J7R 7E9	76	15 – Laurentides
Vigi Brossard 5955, Grande Allée, Brossard J4Z 3S3	66	16 – Montérégie (Centre)
Vigi Montérégie 2042, boul. Marie, St-Hubert J4T 2B4	90	16 – Montérégie (Centre)
Vigi Santé Ltée Services administratifs 197, rue Thornhill, Dollard-des-Ormeaux H9B 3H8	1522	

ANNEXE 2 LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

PRÉAMBULE

Vigi Santé Ltée est une corporation privée à but lucratif constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Les administrateurs de Vigi Santé sont membres du conseil d'administration en tant qu'actionnaires de la corporation et agissent aussi à titre de gestionnaires rémunérés.

Le présent Code n'a pas pour objet de se substituer aux lois et règlements en vigueur, ni d'établir une liste exhaustive des normes de comportements attendues de l'administrateur. Il cherche plutôt à réunir les obligations et devoirs généraux de l'administrateur, tel que prévus à la Loi sur le ministère du conseil exécutif (art. 3.0.4 à 3.0.6.).

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Tout administrateur de Vigi Santé est tenu de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévu par la Loi et le présent Code. Notamment, il :

1. Respecte les contrats avec les Centres intégrés (universitaires) de santé et de services sociaux et le Ministère de la santé et des services sociaux suivant les usages, l'équité et la loi.
2. Agit avec prudence et diligence dans l'accomplissement de son mandat (Contrat).
3. Agit avec loyauté et honnêteté et s'engage à déclarer par écrit tout intérêt susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.
4. Agit dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés.
5. Ne confond pas les biens de sa corporation avec ses biens personnels.
6. Respecte les normes établies en termes de rémunération au décret sur les conditions de travail des cadres.
7. Accepte, ainsi que les membres de sa famille, aucun don ou legs d'un usager alors qu'il reçoit des services dans les centres.
8. Gère les particularités de son contrat dans les limites prévues aux différentes composantes.
9. Garantit le droit de propriété et la qualité lorsqu'il vend un établissement ou cesse d'être actionnaire.
10. Garde confidentiel tout renseignement de nature commerciale ou de nature à impliquer les usagers, obtenu dans le cadre de son mandat.
11. A la responsabilité de l'application du présent code d'éthique. Il lui incombe de rédiger le rapport qui doit faire état annuellement des manquements au code et de s'assurer de l'intégrer au rapport annuel de l'établissement selon la procédure prévue.
12. S'assure de l'accessibilité au public du présent code.
13. Advenant une plainte dénonçant un manquement au code d'éthique, réunit un groupe formé de quatre (4) personnes, dont un actionnaire et un gestionnaire.
14. Est redevable envers l'État, s'il reçoit un avantage comme suite à un manquement à ce code d'éthique et de déontologie, de la valeur de l'avantage reçu.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2001.
RÉVISION ADOPTÉE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 10 MAI 2016.

ANNEXE 3 RÉPARTITION DES CHARGES BRUTES PAR PROGRAMME ET PAR CHSLD

CHSLD Vigi Brossard						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	5 867 375	66%	6 026 264	66%	158 889	3%
Déficiência physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiência intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	-	0%	-	0%
Santé physique	105 009	1%	92 523	1%	(12 486)	-12%
Programmes soutien						
Administration	812 198	9%	904 959	10%	92 761	11%
Soutien aux services	1 302 607	15%	1 244 316	14%	(58 291)	-4%
Gestion des bâtiments et des équipements	820 172	9%	811 110	9%	(9 062)	-1%
Total	8 907 361	100%	9 079 172	100%	171 811	2%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Yves-Blais						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	9 643 705	69%	9 420 781	69%	(222 924)	-2%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	99	0%	-	0%	(99)	-100%
Santé physique	122 836	1%	131 593	1%	8 757	7%
Programmes soutien						
Administration	1 006 471	7%	1 230 274	9%	223 803	22%
Soutien aux services	1 899 583	14%	1 804 716	13%	(94 867)	-5%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 310 066	9%	1 118 509	8%	(191 557)	-15%
Total	13 982 760	100%	13 705 873	100%	(276 887)	-2%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Notre-Dame-de-Lourdes						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	3 584 007	61%	3 786 874	62%	202 867	6%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	-	0%	-	0%
Santé physique	14 590	0%	27 334	0%	12 744	87%
Programmes soutien						
Administration	373 892	6%	310 462	5%	(63 430)	-17%
Soutien aux services	977 798	17%	1 006 827	17%	29 029	3%
Gestion des bâtiments et des équipements	881 623	15%	958 139	16%	76 516	9%
Total	5 831 910	100%	6 089 636	100%	257 726	4%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Saint-Augustin						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	9 855 839	68%	9 781 483	68%	(74 356)	-1%
Déficiences physiques	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	210	0%	210	0%
Santé physique	113 703	1%	114 816	1%	1 113	1%
Programmes soutien						
Administration	716 311	5%	729 608	5%	13 297	2%
Soutien aux services	1 944 333	13%	1 923 285	13%	(21 048)	-1%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 827 430	13%	1 785 369	12%	(42 061)	-2%
Total	14 457 616	100%	14 334 771	100%	(122 845)	-1%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Dollard-des-Ormeaux						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide		0%		0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	14 482 457	49%	14 443 309	49%	(39 148)	0%
Déficiences physique		0%		0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA		0%		0%	-	0%
Jeunes en difficulté		0%		0%	-	0%
Dépendances		0%		0%	-	0%
Santé mentale	62 292	0%	65 210	0%	2 918	5%
Santé physique	331 017	1%	289 341	1%	(41 676)	-13%
Programmes soutien						
Administration	5 935 395	20%	5 684 941	19%	(250 454)	-4%
Soutien aux services	3 311 406	11%	3 240 782	11%	(70 624)	-2%
Gestion des bâtiments et des équipements	5 349 378	18%	5 521 158	19%	171 780	3%
Total	29 471 945	100%	29 244 741	100%	(227 204)	-1%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Pierrefonds						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	5 963 375	59%	5 988 435	59%	25 060	0%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	-	0%	-	0%
Santé physique	30 945	0%	56 678	1%	25 733	83%
Programmes soutien						
Administration	610 857	6%	649 133	6%	38 276	6%
Soutien aux services	1 370 375	14%	1 282 285	13%	(88 090)	-6%
Gestion des bâtiments et des équipements	2 101 485	21%	2 139 405	21%	37 920	2%
Total	10 077 037	100%	10 115 936	100%	38 899	0,4%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.

CHSLD Vigi Montérégie						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique		0%		0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide		0%		0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	8 481 967	65%	8 765 014	63%	283 047	3%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	240	0%	240	0%
Santé physique	45 737	0%	99 547	1%	53 810	118%
Programmes soutien						
Administration	894 875	7%	977 192	7%	82 317	9%
Soutien aux services	1 713 231	13%	1 876 792	13%	163 561	10%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 872 524	14%	2 295 379	16%	422 855	23%
Total	13 008 334	100%	14 014 164	100%	1 005 830	8%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.

CHSLD Vigi de l'Outaouais						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d'aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l'autonomie des personnes âgées	8 518 938	66%	8 676 018	65%	157 080	2%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	-	0%	-	0%
Santé physique	138 429	1%	149 628	1%	11 199	8%
Programmes soutien						
Administration	1 017 363	8%	1 173 704	9%	156 341	15%
Soutien aux services	1 908 501	15%	1 944 508	15%	36 007	2%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 264 859	10%	1 316 614	10%	51 755	4%
Total	12 848 090	100%	13 260 472	100%	412 382	3%
Pour plus d'information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Mont-Royal						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	22 905 927	68%	22 995 911	66%	89 984	0%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	567	0%	567	0%
Santé physique	290 205	1%	292 028	1%	1 823	1%
Programmes soutien						
Administration	2 275 363	7%	2 357 614	7%	82 251	4%
Soutien aux services	4 720 071	14%	5 200 382	15%	480 311	10%
Gestion des bâtiments et des équipements	3 569 471	11%	3 960 963	11%	391 492	11%
Total	33 761 037	100%	34 807 465	100%	1 046 428	3%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Les Chutes						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	5 980 873	59%	5 962 629	60%	(18 244)	0%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	-	0%	-	0%
Santé physique	106 750	1%	89 230	1%	(17 520)	-16%
Programmes soutien						
Administration	630 817	6%	645 649	6%	14 832	2%
Soutien aux services	1 321 549	13%	1 399 292	14%	77 743	6%
Gestion des bâtiments et des équipements	2 117 009	21%	1 873 030	19%	(243 979)	-12%
Total	10 156 998	100%	9 969 830	100%	(187 168)	-2%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.

CHSLD Vigi l'Orchidée Blanche						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d'aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l'autonomie des personnes âgées	12 193 376	70%	13 078 282	71%	884 906	7%
Déficiences physiques	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelles et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	1 148	0%	537	0%	(611)	-53%
Santé physique	140 516	1%	138 428	1%	(2 088)	-1%
Programmes soutien						
Administration	1 349 571	8%	1 428 538	8%	78 967	6%
Soutien aux services	2 378 031	14%	2 381 072	13%	3 041	0%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 372 953	8%	1 360 228	7%	(12 725)	-1%
Total	17 435 595	100%	18 387 085	100%	951 490	5%
Pour plus d'information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Reine-Elizabeth						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	14 384 241	69%	14 079 141	67%	(305 100)	-2%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	83 890	0%	70 691	0%	(13 199)	-16%
Santé physique	102 945	0%	156 774	1%	53 829	52%
Programmes soutien						
Administration	1 769 177	8%	1 763 835	8%	(5 342)	0%
Soutien aux services	2 762 141	13%	2 847 967	14%	85 826	3%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 872 070	9%	1 945 304	9%	73 234	4%
Total	20 974 464	100%	20 863 712	100%	(110 752)	-1%
Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.						

CHSLD Vigi Shermont						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	5 882 326	60%	5 844 945	59%	(37 381)	-1%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	-	0%	12 037	0%	12 037	0%
Santé physique	48 356	0%	128 482	1%	80 126	166%
Programmes soutien						
Administration	626 990	6%	710 129	7%	83 139	13%
Soutien aux services	1 248 993	13%	1 305 970	13%	56 977	5%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 968 731	20%	1 830 422	19%	(138 309)	-7%
Total	9 775 396	100%	9 831 985	100%	56 589	1%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.

CHSLD Vigi Deux-Montagnes						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	6 719 329	67%	6 456 381	66%	(262 948)	-4%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	2 827	0%	7 298	0%	4 471	0%
Santé physique	93 032	1%	91 133	1%	(1 899)	-2%
Programmes soutien						
Administration	732 514	7%	785 135	8%	52 621	7%
Soutien aux services	1 434 703	14%	1 495 304	15%	60 601	4%
Gestion des bâtiments et des équipements	1 058 366	11%	1 011 700	10%	(46 666)	-4%
Total	10 040 771	100%	9 846 951	100%	(193 820)	-2%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.

CHSLD Vigi Marie-Claret						
Répartition des charges brutes par programmes						
Programmes	Exercice précédent		Exercice courant		Variation des dépenses	
	Dépenses	%	Dépenses	%	\$	%
Programmes-services						
Santé publique	-	0%	-	0%	-	0%
Services généraux – activités cliniques et d’aide	-	0%	-	0%	-	0%
Soutien à l’autonomie des personnes âgées	5 451 203	68%	5 497 247	68%	46 044	1%
Déficiences physique	-	0%	-	0%	-	0%
Déficiences intellectuelle et TSA	-	0%	-	0%	-	0%
Jeunes en difficulté	-	0%	-	0%	-	0%
Dépendances	-	0%	-	0%	-	0%
Santé mentale	190	0%	480	0%	290	153%
Santé physique	38 181	0%	49 147	1%	10 966	29%
Programmes soutien						
Administration	550 605	7%	616 960	8%	66 355	12%
Soutien aux services	995 199	12%	1 014 845	13%	19 646	2%
Gestion des bâtiments et des équipements	928 547	12%	891 156	11%	(37 391)	-4%
Total	7 963 925	100%	8 069 835	100%	105 910	1%

Pour plus d’information sur les ressources financières, voir le rapport financier annuel AS-425 publié sur notre site Internet.



VIGI SANTÉ LTÉE

Services administratifs

197, rue Thornhill

Dollard-des-Ormeaux (Québec)

H9B 3H8

www.vigisante.com